

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## CeTeClean Vitro-Clear

Date de révision: 13.12.2024

Code du produit: 2599

Page 1 de 9

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

**1.1. Identificateur de produit**

CeTeClean Vitro-Clear

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

UFI: 2567-70MA-Y00U-39QS

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: CT Chemie GmbH  
 Rue: Gewerbestrasse 3  
 Lieu: CH – 3423 Ersigen  
 Téléphone: 034 448 10 10  
 E-mail: info@ct-chemie.ch  
 Internet: www.ct-chemie.ch

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:**

145 (24h)

Tox Info Suisse, Freiestrasse 16, 8032 Zürich, Telefon: 044 251 66 66

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens du règlement (CE) n° 1272/2008.

**2.2. Éléments d'étiquetage****2.3. Autres dangers**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

**3.2. Mélanges****Composants pertinents**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
64-17-5	Ethanol			1 - < 5 %
	200-578-6		01-2119457610-43	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2; H225 H319			
34590-94-8	(2-methoxymethylethoxy)propanol			1 - < 5 %
	252-104-2		01-2119450011-60	

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## CeTeClean Vitro-Clear

Date de révision: 13.12.2024

Code du produit: 2599

Page 2 de 9

## Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
64-17-5	200-578-6	Ethanol	1 - < 5 %
		par inhalation: CL50 = 133,8 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = 17100 mg/kg; par voie orale: DL50 = 10470 mg/kg	
34590-94-8	252-104-2	(2-methoxymethylethoxy)propanol	1 - < 5 %
		par inhalation: CL50 = 60 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = 9510 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg	

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

**4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.  
Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.  
En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

**Après inhalation**

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.  
En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

**Après contact avec la peau**

Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés.  
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.  
Ne pas nettoyer avec: Solvants/Dilutions.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Demander immédiatement un avis médical.

**Après ingestion**

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).  
Appeler immédiatement un médecin.  
Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud.  
NE PAS faire vomir.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

mousse résistante à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Poudre d'extinction, Brouillard d'eau

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Fort dégagement de noir de fumée lors de la combustion.  
Produits de décomposition dangereux: suie. Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.  
Utiliser une protection respiratoire adéquate

**5.3. Conseils aux pompiers**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**CeTeClean Vitro-Clear**

Date de révision: 13.12.2024

Code du produit: 2599

Page 3 de 9

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**Information supplémentaire**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour la rétention**

Aucune information disponible.

**Autres informations**

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. Evacuation: voir rubrique 13

Nettoyer avec des détergents. Éviter les solvants.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**Préventions des incendies et explosion**

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Voir chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

**Information supplémentaire**

Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit. Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité. Pour diluer, toujours préparer le récipient d'eau et y verser lentement le produit tout en remuant.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Stockier conformément à: Betriebssicherheitsverordnung (BetrSichV).

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**CeTeClean Vitro-Clear**

Date de révision: 13.12.2024

Code du produit: 2599

Page 4 de 9

**Conseils pour le stockage en commun**

Ne pas stocker ensemble avec: Comburant, Acide fort, Base forte

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

température de stockage de °C 5 à °C 25.

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
34590-94-8	(2-Méthoxyméthyléthoxy)-propanol	50	308		VME (8 h)	
64-17-5	Alcool éthylique	1000	1900		VME (8 h)	
		5000	9500		VLE (15 min)	

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Assurer une aération suffisante.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Protection oculaire appropriée: Lunettes de protection contre la poussière/Masque de protection du visage EN 166

**Protection des mains**

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Remplacer en cas d'usure!

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Voir les informations fournies par le fabricant.

Matériau approprié: EN 375

Temps de pénétration: &gt; 30min.

Enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit.

**Protection de la peau**

Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques. (Fibres naturelles (coton) / fibres synthétiques résistantes à la chaleur)

**Protection respiratoire**

non applicable

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	caractéristique

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**CeTeClean Vitro-Clear**

Date de révision: 13.12.2024

Code du produit: 2599

Page 5 de 9

Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non déterminé
Point d'éclair:	59 °C
pH-Valeur (à 20 °C):	9,5 - 10
Densité (à 20 °C):	0,98- 1,00 g/cm <sup>3</sup>

**9.2. Autres informations****Autres caractéristiques de sécurité**

Teneur en corps solides:	non déterminé
Point de sublimation:	non déterminé
Point de ramollissement:	non déterminé
Point d'écoulement:	non déterminé

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réaction exothermique avec: Comburant, Acide fort, Base forte

**10.4. Conditions à éviter**

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

**10.5. Matières incompatibles**

Aucune information disponible.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Oxydes d'azote (NOx), suie, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Monoxyde de carbone

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETAmél calculé**

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## CeTeClean Vitro-Clear

Date de révision: 13.12.2024

Code du produit: 2599

Page 6 de 9

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
64-17-5	Ethanol				
	orale	DL50 mg/kg	10470	Rat	ECHA
	cutanée	DL50 mg/kg	17100	Lapin	ECHA
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l	133,8	Rat	ECHA
34590-94-8	(2-methoxymethylethoxy)propanol				
	orale	DL50 mg/kg	> 5000	Ratte	LD50
	cutanée	DL50 mg/kg	9510	Kaninchen	LD50
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	60 mg/l	Ratte	LC50

**Irritation et corrosivité**

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**11.2. Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## CeTeClean Vitro-Clear

Date de révision: 13.12.2024

Code du produit: 2599

Page 7 de 9

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
64-17-5	Ethanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	>15000	96 h	Pimephales promelas (tête de boule)	ECHA
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	12340	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	ECHA
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	1580	96 d	marine water algae	ECHA
34590-94-8	(2-methoxymethylethoxy)propanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	10000	96 h	Pimephales promelas	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	>969	96 h	Pseudokirchneriella subcapitata	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	1919	48 h	Daphnia magna	
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 mg/l ( )	4168	0 h	Pseudomonas putida	

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Le produit n'a pas été testé.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**12.7. Autres effets néfastes**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Remise à une entreprise d'élimination de déchets agréée.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés**

150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**CeTeClean Vitro-Clear**

Date de révision: 13.12.2024

Code du produit: 2599

Page 8 de 9

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport fluvial (ADN)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**CeTeClean Vitro-Clear**

Date de révision: 13.12.2024

Code du produit: 2599

Page 9 de 9

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 40, Inscription 75

Directive 2004/42/CE relative à COV 5,704 % (55,899 g/l)

dans les vernis et peintures:

Indications relatives à la directive N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III):

**Législation nationale**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

**Information supplémentaire**

Les réglementations nationales doivent être également observées!

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,3,9,15.

**Abréviations et acronymes**

Flam. Liq: Liquides inflammables

Eye Irrit: Irritation oculaire

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*